MONACO



Habitants 38 350



PIB 69 380 € Médiane CdE 20 301 €



Salaire moyen brut annuel
43 889 €

Médiane CdE 20 612 €

Budget du système judiciaire exécuté Système judiciaire **Tribunaux** Ministère public Aide judiciaire 0.29% de PIB 161.8 par hab. 6.40 par hab. 199.4 par hab. 31.3 par hab. Médiane CdE: 13,86 Médiane CdE: 0.30% Médiane CdE: 64.50 Médiane CdE: 43.53 Médiane CdE: 3.08 161.8 188.0 141.1 150.7 0.30%0.29% 33,3 31.3 2020 2014 2016 2018 2020 2014 2016 2018 2020 2014 2016 2018 2020 2014 2016 2018 2020

Budget: En 2020, Monaco a consacré 7 647 575 € au budget exécuté du système judiciaire, ce qui représente 199,42 € par habitant (largement supérieur à la médiane du CdE) et 0,29% du PIB (proche de la médiane du CdE). Monaco fait partie des Etats dont le budget du système judiciaire par habitant est le plus élevé. En 2020, 81% ont été consacrés aux tribunaux, 16% au ministère public et seulement 3% à l'aide judiciaire. Le budget de l'aide judiciaire (6,40 € par habitant) est supérieur à la médiane CdE. Il a diminué en 2020 en raison de la pandémie, notamment du fait de la fermeture des tribunaux pendant le confinement.

Professionnels de la justice

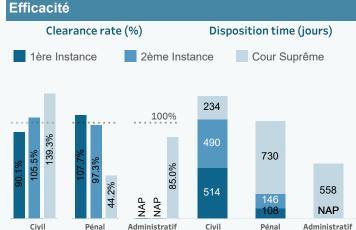
Monaco se caractérise par un nombre élevé de juges (104 pour 100 000 hab.). Néanmoins, les données doivent être analysées avec prudence en raison de la taille du pays. Le nombre de procureurs (13) est légèrement supérieur à la médiane du CdE. Les femmes sont bien représentées au sein du ministère public (60% des procureurs et une femme à la tête du ministère public), alors qu'elles ne sont toujours pas majoritaires au niveau des tribunaux (45% des juges et 38% des présidents de tribunaux).

Les TIC dans le système judiciaire

L'indice TIC de 6,5 est stable et légèrement supérieur à la médiane du CdE. Un plan de coordination de l'informatisation des services judiciaires a été mis en place, avec un poste spécifique de conseiller auprès du secrétaire d'État à la justice sur ces questions. Monaco a augmenté de 105% le budget de l'informatisation en raison de la pandémie et du plan informatique visant à créer un réseau d'avocats/de tribunaux virtuels. Le budget TIC représente 4,1% du budget des tribunaux (supérieur à la médiane du CdE).

Formation des juges et procureurs

Les juges et procureurs ont été inclus (après une sélection organisée par les autorités monégasques) dans la formation initiale et continue de l'École Nationale de la Magistrature française. En 2021, l'Institut de formation aux professions judiciaires a été créé à Monaco.



Efficacité: À Monaco, les affaires administratives de 1ère et 2ème instance sont traitées par les tribunaux de droit commun et ne peuvent pas être séparées des affaires civiles et commerciales contentieuses. En 2020, les tribunaux semblent être les plus efficaces pour les affaires pénales de 1ère instance, qui sont la seule catégorie d'affaires dont le DT est inférieur à la médiane du CdE. À l'inverse, le DT est le plus élevé pour les affaires pénales de 3ème instance. La crise de la COVID-19, en particulier le confinement strict de mars à mai 2020 avec la fermeture des tribunaux, a principalement affecté l'efficacité des tribunaux de 1ère instance, entraînant une augmentation des DT respectifs. En ce qui concerne les instances supérieures, l'indicateur DT a augmenté pour les affaires administratives et pénales de 3ème instance. Cependant, même si les variations par rapport au cycle précédent semblent être significatives en pourcentage, les valeurs absolues sont faibles.

MONACO



Indicateurs d'efficacité de la CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées/Affaires nouvelles)*100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré d'affaires diminue CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré d'affaires augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes/Affaires terminées)*365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) mesure le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue devant les tribunaux, en tenant compte du rythme de travail actuel des tribunaux.



	Clearance Rate				Disposition Time (en jours)		Evolution du Disposition Time					
							2010	2012	2014	2016	2018	2020
Civil	Cour Suprême	139.3%		0% 03,0%	172	Civil	- NA	163	313	198	311	234
	2ème Instance	105.5%	10	04,2% 490	177		798	557	315	435	571	490
	1ère Instance	90.1%	98,	1% 514	237		743	433	347	372	372	514
Pénal	Cour Suprême	44.2%	10	1,0% 730	120	Pénal	- NA	209	223	209	219	730
	2ème Instance	97.3%	99,	4% 146	121		· NA	• NA	6 6	6 5	144	146
	1ère Instance	107.7%	94,7	108	149		• NA	1 78	8 1	117	8 0	108
Administratif	Cour Suprême	85.0%	10	1,2% 558	249	Administratif	- NA	- NA	175	223	438	558
	2ème Instance	NAP	100	0,9% NAP	253		· NA	• NA	• NAP	• NAP	• NAP	• NAP
	1ère Instance	NAP	97,	5% NAP	358		• NA	• NA	• NAP	• NA	• NAP	• NAP

Ministère public

Nombre total d'affaires pénales en 1ère instance pour 100 habitants



Répartition des affaires traîtées pour 100 habitants

Classées pendant l'année de référence

Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur

Affaires clôturées par le procureur pour d'autres raisons

Affaires portées devant les tribunaux

Répartition des affaires classées pour 100 habitants

Classées parce que l'auteur n'a pas pu être identifié

Classées en raison d'une absence de constat d'infraction ou en raison d'une situation juridique particulière

Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité

Classement pour d'autres raisons

NAP

Classement pour d'autres raisons

NAP

0,06

r auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les

Note: Les ministères publics ont recours à des différentes méthodes de calcul du nombre d'affaires dans leurs statistiques: par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

Sites internet relatifs au système judiciaire

1 - Textes législatifs

https://www.legimonaco.mc

2 - Jurisprudence de la/des instance(s) supérieure(s)

https://www.tribunal-supreme.mc/

3 - Informations sur le système judiciaire

https://www.gouv.mc/Gouvernement-et-Institutions/Le-Droit-et-I...